

CONDITIONS GÉNÉRALES

Ateliers d'art & Cours de langues annuels

L'inscription se fait pour l'année complète et entraîne l'engagement à payer la totalité de la somme due pour l'année, qu'elle soit réglée en une fois ou mensualisée en 10 fois. Après le premier cours d'essai, aucun dédit n'est pris en compte s'il n'est pas signalé par écrit à la Direction des affaires culturelles dans un délai d'une semaine après l'essai.

Les cours annuels sont ouverts sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits.

Documents à joindre

Pour bénéficier du tarif viroflaysien il faut être domicilié à Viroflay ou présenter une attestation d'employeur en tant que salarié viroflaysien.

Les demandeurs d'emploi viroflaysiens bénéficient d'une réduction de 20 % sur le tarif, pour toute inscription aux cours de langues uniquement. Un justificatif de France Travail de moins de trois mois est à fournir lors de votre inscription.

Si vous souhaitez payer par prélèvement automatique, merci de fournir un RIB et le mandat de prélèvement SEPA dûment rempli et signé.

Paielement

Aucun paiement n'est reçu à l'Ecu de France.

Le paiement de toutes les activités s'effectue après réception de facture, auprès de la Régie de recettes centralisée de la Ville, via le **portail familles** en carte bleue ou par **prélèvement automatique**.

Une fois votre inscription validée, elle est transmise à la Régie de recettes centralisée qui établit les factures selon votre choix de règlement (1 fois ou 10 fois), et les envoie à votre domicile ou par courrier électronique. La première facturation a lieu fin octobre.

Le Pass+ du département des Yvelines est accepté pour les activités destinées aux adolescents, le règlement en 1 fois est requis pour qu'il puisse être pris en compte.

Droit à l'image et respect de la vie privée

Selon votre choix exprimé sur cette fiche d'inscription, en tant qu'élève des activités annuelles organisées par les Ateliers d'art & Cours de langues, vous pouvez être photographié et/ou filmé et cela pour une diffusion à but pédagogique ou promotionnel, et uniquement pour parution dans des supports de communication de la ville : site internet, Facebook et Instagram de la ville et publications municipales, pendant une durée de deux ans à compter de l'inscription.

« Les informations recueillies sur cette fiche sont enregistrées par le Service des affaires culturelles de la Ville de Viroflay, dans un fichier informatisé pour le suivi des élèves à l'Ecu de France. Elles sont conservées durant l'année scolaire et ce délai peut être étendu à deux ans si parution de votre image sur un outil de communication de la ville.

Conformément à la loi « informatique et libertés » et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de portabilité de vos données en contactant notre Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : correspondant.cnil@agglovgp.fr »



Direction des affaires culturelles Ecu de France
1 rue Robert Cahen, 78220 Viroflay
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Tél. : 01 39 07 11 80 culture@ville-viroflay.fr
www.ville-viroflay.fr



Fiche d'inscription aux activités annuelles 2025 2026

Préinscription pour enfants & adultes du 16 juin 8h au 4 juillet
Réouverture des inscriptions à partir du 1er septembre selon disponibilités.

À déposer à l'accueil de l'Ecu de France ou à envoyer à culture@ville-viroflay.fr
une fiche par personne

Règlement en 1 fois ☐

Règlement en 10 fois ☐

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél. fixe :

Tél. mobile :

Email :

Droit à l'image et respect de la vie privée : cochez votre réponse

ADULTES :

J'autorise **OUI / NON** la Ville de Viroflay à me photographier, filmer et à utiliser mon image selon les modalités stipulées dans les Conditions Générales (voir page 4).

MINEURS :

J'autorise **OUI / NON** la Ville de Viroflay à photographier, filmer et utiliser l'image de mon enfant selon les modalités stipulées dans les Conditions Générales (voir page 4).

POUR LES MINEURS :

Nom et prénom du responsable :

Adresse si différente :

Tél. si différent :

Autorisation de sortie

- J'autorise les personnes ci-dessous à venir chercher mon enfant au lieu de l'activité :
Noter nom, prénom et téléphone, une pièce d'identité pourra être demandée.

- J'autorise mon enfant à quitter le lieu de l'activité par ses propres moyens : **OUI/ NON**

Renseignements médicaux concernant l'enfant ou recommandations des parents

Exemple : allergies (aux produits des beaux-arts, asthme...) et conduite à tenir, port de lentilles, lunettes, prothèses...

Je soussigné(e)....., m'engage pour un montant de€ et déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, ainsi qu'avoir pris connaissance des conditions générales en page 4, pour l'année scolaire 2025-2026.

A Viroflay, le

Signature

(Pour les mineurs, signature des parents obligatoire)

Début des cours lundi 8 septembre 2025

ATELIERS D'ART pour adultes à partir de 16 ans	Jour	Horaire	Viroflay	<25 ans	Extérieur
			460 €	340 €	600 €
THÉÂTRE	Lundi	20h-22h30	€		
MOSAÏQUE	Lundi	19h-21h30	€		
AQUARELLE	Mardi	14h-16h30	€		
COLLAGE & EXPRESSION PLASTIQUE	Mardi	14h30-17h30	€		
GRAVURE	Mardi	9h-12h	€		
GRAVURE	Mardi	14h30-17h30	€		
GRAVURE	Mardi	18h-21h	€		
CÉRAMIQUE (16 séances) Tous niveaux	Mardi	14h-17h	€		
CÉRAMIQUE (16 séances) Débutants	Mardi	18h30-21h30	€		
CÉRAMIQUE (16 séances) Inter.-confirmés	Mardi	18h30-21h30	€		
DESSIN PEINTURE	Mardi	19h45-22h15	€		
DESSIN PEINTURE	Mercredi	14h-16h30	€		
DESSIN PEINTURE	Mercredi	19h45-22h15	€		
DESSIN PEINTURE	Jeudi	14h-17h	€		
RELIURE	Mercredi	9h-12h	€		
RELIURE	Mercredi	14h-17h	€		
SCULPTURE	Mercredi	19h-21h30	€		
SCULPTURE	Jeudi	16h30-19h	€		
SCULPTURE	Jeudi	19h15-21h45	€		
PHOTOGRAPHIE ARGENTIQUE	Jeudi	19h-22h	€		
ATELIER LIBRE GRAVURE	Supplément 86 € - 56 € - 116 €		€		
ATELIER LIBRE RELIURE OU COLLAGE	Supplément 46 € - 36 € - 56 €		€		
			Viroflay	<25 ans	Extérieur
			250 €	200 €	345 €
CALLIGRAPHIE ASIATIQUE	Lundi	14h-16h30	€		
PEINTURE ASIATIQUE	Mardi	14h-16h30	€		
HISTOIRE DE L'ART- Rire & sourire dans l'art	Mardi	17h-18h30	€		
HISTOIRE DE L'ART- Pour l'amour de l'art	Mardi	20h15-21h45	€		
ENCADREMENT & CARTONNAGE (bleu)	Jeudi	9h-12h	€		
ENCADREMENT & CARTONNAGE (rouge)	Jeudi	9h-12h	€		

ATELIERS D'ART pour enfants & ados, de 6 ans à 17 ans	Jour	Horaire	Tarif unique 250 €
THÉÂTRE 6-10 ANS	Mercredi	10h30-12h	€
THÉÂTRE 6-10 ANS	Samedi	14h30-16h	€
THÉÂTRE 7-10 ANS	Lundi	17h-18h30	€
THÉÂTRE 8-11 ANS	Mercredi	14h-15h30	€
THÉÂTRE 9-12 ANS	Mercredi	15h30-17h	€
THÉÂTRE 11-15 ANS	Lundi	18h30-20h	€
THÉÂTRE 12-15 ANS	Samedi	16h-17h30	€
SCULPTURE 6-9 ANS	Samedi	14h15-16h15	€
SCULPTURE 9-12 ANS	Samedi	16h15-18h15	€
SCULPTURE 9-13 ANS	Mercredi	14h-16h	€
SCULPTURE 13-17 ANS	Mercredi	16h-18h	€
DESSIN COULEUR 6-8 ANS	Mercredi	14h-15h30	€
DESSIN COULEUR 9-12 ANS	Mercredi	16h-17h30	€
DESSIN NARRATIF 9-12 ANS	Mercredi	14h-15h30	€
BANDE DESSINÉE 12-15 ANS	Mercredi	15h30-17h	€
DESSIN PEINTURE 13-17 ANS	Mercredi	17h30-19h	€
LABORATOIRE DE CRÉATION 6-9 ANS	Samedi	14h30-16h	€
LABORATOIRE DE CRÉATION 9-12 ANS	Samedi	16h-17h30	€

COURS DE LANGUES pour adultes à partir de 16 ans	Jour	Horaire	Viroflay	<25 ans	Extérieur
			250 €	200 €	345 €
ALLEMAND					
A1 DÉBUTANT	Mardi	18h30-20h			€
B1 INTERMÉDIAIRE	Mercredi	18h30-20h			€
B2 CONVERSATION	Mercredi	20h-21h30			€
ANGLAIS					
A2 FAUX DÉBUTANT	Jeudi	20h-21h30			€
B1 INTERMÉDIAIRE 1	Mardi	18h30-20h			€
B1/B2 INTERMÉDIAIRE 2	Jeudi	18h30-20h			€
B2 INTERMÉDIAIRE 3	Mardi	20h-21h30			€
B1/B2 PROFESSIONNEL	Lundi	20h-21h30			€
B2/C1 AVANCÉ	Lundi	18h30-20h			€
B2 CONVERSATION (C. Vallee)	Mardi	14h-15h30			€
ESPAGNOL					
A1 DÉBUTANT	Jeudi	20h-21h30			€
A2 FAUX DÉBUTANT	Lundi	20h-21h30			€
B1 INTERMÉDIAIRE	Jeudi	18h30-20h			€
B2 AVANCÉ	Lundi	18h30-20h			€
ITALIEN					
A1 DÉBUTANT	Mardi	20h-21h30			€
A2 FAUX DÉBUTANT	Jeudi	20h-21h30			€
B1 INTERMEDIAIRE	Jeudi	18h15-19h45			€
B2 AVANCÉ	Mardi	18h15-19h45			€
PORTUGAIS					
A1+ FAUX DÉBUTANT	Mercredi	18h30-20h			€
B1 INTERMÉDIAIRE	Mercredi	20h-21h30			€
RUSSE					
A1+ FAUX DÉBUTANT	Mercredi	20h-21h30			€
B1 INTERMÉDIAIRE	Mercredi	18h30-20h			€

LE MOIS DES LANGUES ETRANGERES à partir de 16 ans et adultes nouveau		Adulte 20 €	< 25 ans 14 €
ITALIEN – A la découverte des villes de Lodi et de Piacenza <i>niveau intermédiaire requis en italien</i>	Vendredi 7 novembre 2025 de 19h à 20h30	€	€
PORTUGAIS – L’âme du Brésil à travers ses arts <i>niveau intermédiaire requis en portugais</i>	Vendredi 14 novembre 2025 de 19h à 20h30	€	€
RUSSE – Initiation à la calligraphie russe, l’alphabet cyrillique <i>ouvert à tous, aucun niveau demandé</i>	Vendredi 21 novembre 2025 de 19h à 20h30	€	€

Fiche d'inscription aux stages 2025-2026

**À déposer à l'accueil de l'Ecu de France ou à envoyer à culture@ville-viroflay.fr
une fiche par personne**

Nom :

Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse :

CP : Ville :

Tél. fixe : Tél. mobile :

Email :

Droit à l'image et respect de la vie privée :

J'autorise **OUI / NON** la Ville de Viroflay à me photographier, filmer et à utiliser mon image ou celle de mon enfant, selon les modalités stipulées en bas de page.*

POUR LES MINEURS :

Nom et prénom du responsable :

Adresse si différente :

Tél. si différent :

Autorisation de sortie

- J'autorise les personnes ci-dessous à venir chercher mon enfant au lieu de l'activité :
Noter nom, prénom et téléphone, une pièce d'identité pourra être demandée.
- J'autorise mon enfant à quitter le lieu de l'activité par ses propres moyens : **OUI/ NON**

Renseignements médicaux concernant l'enfant ou recommandations des parents

Exemple : allergies (aux produits des beaux-arts, asthme...) et conduite à tenir, port de lentilles, lunettes, prothèses...

Je soussigné(e)....., m'engage pour un montant de€ et déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, pour l'année scolaire 2025-2026.

A Viroflay, le

Signature

(Pour les mineurs, signature des parents obligatoire)

Toute inscription aux stages est ferme et due lorsqu'elle vous est confirmée. L'annulation d'inscription n'est valable que si elle est signifiée par écrit à la Direction des affaires culturelles dans un délai de 7 jours avant le début du stage. Passé le délai de prévenance et sauf raison médicale avec présentation d'un justificatif, l'activité est due. Les stages sont ouverts sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits.

*Selon votre choix exprimé lors de votre inscription, en tant qu'élève des stages organisés par les Ateliers d'art & Cours de langues, vous pouvez être photographié et/ou filmé et cela pour une diffusion à but pédagogique ou promotionnel, et uniquement pour parution dans des supports de communication de la ville : site internet, Facebook et Instagram de la ville et publications municipales, pendant une durée de deux ans à compter de l'inscription.

« Les informations recueillies sur cette fiche sont enregistrées par le Service des affaires culturelles de la Ville de Viroflay, dans un fichier informatisé pour le suivi des élèves à l'Ecu de France. Elles sont conservées durant l'année scolaire et ce délai peut être étendu à deux ans si parution de votre image sur un outil de communication de la ville.

Conformément à la loi « informatique et libertés » et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de portabilité de vos données en contactant notre Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : correspondant.cnil@agglovgvp.fr »

STAGES			Forfaits		
EN FAMILLE à partir de 6 ans, pendant les vacances scolaires ou en samedi 3 forfaits en fonction du nombre d'enfants, accompagnés d'un adulte			1 + 1 enf.	1+2 enf.	1+3 enf.
PHOTOGRAPHIE	Lun. 20, mar. 21 et mer. 22 oct.	10h à 12h	97 €	118 €	140€
ILLUSTRATION	Lun. 23, mar. 24 et mer. 25 fév.	ou 14h à 16h	97 €	118 €	140€
GRAVURE	Samedi 21 mars	14h30 à 17h30	49 €	59 €	69 €
ENFANTS & ADOS de 6 à 18 ans			Cochez le tarif		
COLLAGE 7-10 ans (3h)		Samedi 11 octobre de 14h30 à 17h30	27 €		
MULTI-ATELIERS 9-12 ans (15h) dessin, sculpture, théâtre, peinture, gravure		Du lundi 27 au vendredi 31 octobre de 14h30 à 17h30	135 €		
CREATION SONORE 6-9 ans (1h30)		Vendredi 14 novembre de 17h30 à 19h	18 €		
MONOTYPE 14-18 ans (3h)		Samedi 22 novembre de 14h30 à 17h30	27 €		
ART TEXTILE 9-12 ans (3h)		Dimanche 25 janvier de 14h30 à 17h30	27 €		
GRAVURE 7-10 ans (3h)		Samedi 31 janvier de 14h30 à 17h30	27 €		
MANGA 9-12 ans (3h)		Lundi 2 mars de 14h30 à 17h30	27 €		
IMPRO. THEATRALE 6-9 ans (1h30)		Vendredi 27 mars de 17h30 à 19h	18 €		
PHOTOGRAPHIE 12-15 ans (6h)		Samedis 28 mars et 4 avr., 14h30-17h30	54 €		
ASSEMBLAGE 7-10 ans (3h)		Samedi 11 avril de 14h30 à 17h30	27 €		
MOSAIQUE 14-18 ans (10h)		L.20 et ma. 21 avril, 10h-12h/14h-17h	90 €		
STOP MOTION 12-15 ans (8h)		Du lun. 27 au jeu. 30 avril, 14h30-16h30	72 €		
ADULTES à partir de 16 ans			Adulte	< 25 ans	
PRISE DE PAROLE (2h)		Jeudi 9 octobre de 18h30 à 20h30	26 €	18 €	
GRAVURE (21h)		1 samedi par mois de 14h30 à 17h30 11/10, 15/11, 13/12, 10/01, 07/02, 14/03, 11/04	273 €	189 €	
PEINTURE A L'HUILE (6h)		Mer. 29 et ven. 31 oct. de 14h30 à 17h30	78 €	54 €	
MOSAIQUE SUR FILET (10h30)		Sam.15, 22 et 29 nov. de14h30 à 18h	137 €	95 €	
AQUARELLE (3h)		Samedi 6 décembre de 14h30 à 17h30	39 €	27 €	
PASTEL (3h)		Samedi 31 janvier de 14h30 à 17h30	39 €	27 €	
DESSIN MODELE VIVANT NU (3h)		Samedi 7 février de 14h30 à 17h30	39 €	27 €	
MULTI-ATELIERS (25h) :		Du lundi 23 au vendredi 27 février de 10h à 12h et de 14h à 17h	Forfait semaine		
			260 €	180 €	
			Par discipline		
> CALLIGRAPHIE & PEINTURE COREENNE (5h)		Lundi 23 février	65 €	45 €	
> MOSAIQUE (10h)		Mardi 24 et mercredi 25 février	130 €	90 €	
> PHOTO ARGENTIQUE (10h)		Jeudi 26 et vendredi 27 février	130 €	90 €	
ATELIER DECOUVERTE en lien avec l'exposition de la galerie (3h)		Samedi 21 mars de 14h30 à 17h30	Séance libre 28 €		
			Élève annuel 16 €		
SCULPTURE EN TERRE (7h30)		Du mer. 22 au ven. 24 avril, 14h30-17h	98 €	68 €	
LE MOIS DES LANGUES ETRANGERES à partir de 16 ans et adultes			Adulte	< 25 ans	
ITALIEN -Villes de Lodi et Piacenza		Vendredi 7 novembre de 19h à 20h30	20 €	14 €	
PORTUGAIS -Arts brésiliens		Vendredi 14 novembre de 19h à 20h30	20 €	14 €	
RUSSE -Initiation à la calligraphie cyrillique		Vendredi 21 novembre de 19h à 20h30	20 €	14 €	



Direction des affaires culturelles Ecu de France
1 rue Robert Cahen, 78220 Viroflay
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Tél. : 01 39 07 11 80 culture@ville-viroflay.fr
www.ville-viroflay.fr

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la **Régie Recettes Centralisée** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la **Régie Recettes Centralisée**.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 05 ZZZ 489964

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : Régie Recettes Centralisée

Hôtel de Ville

Adresse : 2 place du Général de Gaulle

BP 32

Code postal : 78221

Ville : VIROFLAY CEDEX

Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

F R |

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

| | | | | | | | (| | |)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la **Régie Recettes Centralisée**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la **Régie Recettes Centralisée**.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.